

Déclaration mensuelle du nombre total d'actions et de droits de vote composant le capital social (au 31 décembre 2006)

Cette déclaration est établie en application de l'article L.233-8 II du Code de Commerce et de l'article 222-12-5 du règlement général de l'AMF.

Date d'arrêté des informations	Nombre total d'actions composant le capital social	Nombre total de droits de vote
31 décembre 2006	35 772 448	Total brut ⁽¹⁾ des droits de vote : 36 271 479 <hr/> Total net ⁽²⁾ des droits de vote : 35 529 969

(1) Conformément au dernier alinéa de l'article 222-12 du règlement général de l'AMF, le nombre total brut de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote

(2) Le total net est égal au total brut diminué des actions privées de droit de vote (actions détenues en propre)

En dehors des seuils prévus par la loi, il n'y a pas d'obligation statutaire particulière en matière de franchissements de seuils